

80 millions de plus pour l'école en 2018

Les ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont réunis en conclave budgétaire. Les discussions se poursuivent aujourd'hui.

NATHALIE BAMPS

Écoles, administrations et autres organismes publics liés de près ou de loin à la Fédération Wallonie-Bruxelles étaient en congé hier pour fêter le 27 septembre, fête de l'institution communautaire. Mais pas ses ministres et les techniciens de cabinet. Le gouvernement de Rudy Demotte (PS) s'est en effet retrouvé en conclave budgétaire, une fois les discours officiels prononcés, les flonflons éteints, les petits fours et le champagne avalés à l'Hôtel de Ville de Bruxelles (oui, c'est avec vue sur la Grand-Place que la Fédération se fête chaque année).

L'exercice devait se poursuivre aujourd'hui, car techniquement, cela chipotait un peu, nous revient-il. Le seul point, mais de taille, qui

semblait assez clair, c'est le budget consacré à l'enseignement, et plus précisément au Pacte d'excellence. L'enseignement représente près de 80% dans le budget de la fédération. Et le ministre-président Demotte a déjà annoncé la semaine dernière qu'un montant de 100 millions d'euros supplémentaires serait normalement inscrit au budget pour l'année 2018. 80 millions iraient à l'enseignement obligatoire, pour financer le Pacte pour un enseignement d'excellence (quatre fois plus qu'en 2017), et 20 millions pour l'enseignement supérieur.

Dans la trajectoire

Au cabinet de Marie-Martine Schyns, on confirme le chiffre, en précisant qu'il figure de toute manière dans la trajectoire qui a été déterminée lors de l'adoption du Pacte d'excellence. Rien de bien neuf donc, ce montant était inscrit dans les astres, il fait partie du financement pluriannuel du Pacte.

En 2018, cet argent permettra de

poursuivre le renforcement de l'enseignement maternel, notamment l'engagement de psychomotriciens et de puéricultrices pour venir en soutien dans les classes. L'autre gros volet du Pacte pour 2018, c'est la médiation, une des clés de voûte pour l'allongement et la diversification du tronc commun (entre 3 ans et 15 ans). «Le budget est prévu mais le modèle reste encore à construire», explique-t-on chez Schyns.

Le nœud des discussions budgétaires se trouve évidemment dans le financement des nouvelles mesures. L'an dernier, la FWB avait déjà investi 40 millions dans l'enseignement (dont 21 dans le Pacte d'excellence), mais en consentant un déficit de 200 millions d'euros.

100 millions de plus seront inscrits au budget pour l'enseignement obligatoire et supérieur.